



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	14	06 .04	23
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-huit heures trente, les Membres du conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 31/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
31 mars 2023

Présidence : Philippe BORDE, président.

Étaient présents : BAUDIN Claudine, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, CAILLET Laurence, DOS SANTOS Marinette, DANGIN Anita, GAGNANT Thomas, GERARD Valérie, HUBAIL Claudine, LEGER Walter, LORIN Thierry, MARY Pierre, MENNETRIER Alain, PICOD Gérard, PROVIN Emmanuel, RENARD Régis, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VAIRELLES Mickaël, VAN-RYSEGHEM Isabelle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne, JOBERT Didier, BORDE Philippe, BOUR Patrice, ANTOINE Fabrice, PETIOT Claude, BARBIEUX Philippe

Mandat de procuration : AUBRY Michel à BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick à GERARD Valérie, CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès à WOJTYNA Lucienne, DEREPAIS Martine à PICOD Gérard, DESCHARMES Michel à BORDE Odile, HACKEL Claude à RENARD Régis, INGELAERE Raynald à PETIOT Claude, MAITRE Pierre-Frédéric à BORDE Philippe, NOBLOT Christophe à JOBERT Didier, PIOT Bernard à RIGOLLOT Marie-Noëlle, VERVISCH Karine à BOCQUET Evelyne, NICOLO Denis à LEGER Walter

Absents : CLAYES TAHKBARI Katty, DEROZIERES Jean-Luc, FATES Hervé, GATINOIS Michel, MARY Patrick, PETIT Pascale, YOT Olivier, LELUBRE David, HENQUINBRANT Olivier, GAUCHER Guillaume, LEMOINE Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....27
Absents ayant donné mandat de procuration.....12
Absents.....11
Votants.....39

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour : 39	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
aucun		aucun	aucun

Rapporteur : Marie-Noëlle RIGOLLOT, 1^{ère} Vice-Présidente

Monsieur le Président expose aux membres du conseil de communauté les différentes demandes de subvention pour l'année 2023, présentées par les associations et examinées par la commission des finances du 28 mars 2023

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

- | | |
|---|--|
| ➤ Office de Tourisme | 158 100 € |
| ➤ Amicale du personnel de la CCRB (hors remboursement titres restaurants) | 12 000 € |
| ➤ Le relais des animaux | 3 000 € |
| ➤ Association renaissance de l'abbaye de Clairvaux | 5 000 € |
| ➤ Mission locale de la cote des Bar (12080 x 1 €) | 12 080 € |
| ➤ Stade Nautique Municipal Baralbin (SNMB) | 240 € par licencié de moins de 16 ans (ce montant est attribué pour les trois périodes de cours sur une année complète et sera proratisé en fonction du temps de cours effectif) |

Sous réserve de la réalisation de la manifestation :

- | | |
|---|---------|
| ➤ Jazzabar (Festival JAZZABAR) | 3 000 € |
| ➤ Du Côté de Bar-sur-Aube Caves et Vignobles de Champagne (champagne party) | 1 000 € |
| ➤ Etoile Cycliste Baralbine | 300 € |
| ➤ Les bahuts Champenois de Bergères (Fêtes des Plantes) | 2 000 € |

Sous présentation de factures

- | | |
|---|---------|
| ➤ Cinéma (entrées cinéma à destination des scolaires du territoire) | 6 000 € |
|---|---------|

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,
Affiché le 6 avril 2023

Philippe BORDE,

Président

